

AVIS D'ATTRIBUTION MAPA N° 09 / 2018 / TFTN

**OBJET : Prestations de consultant-formateur en
sonorisation**

AVIS D'ATTRIBUTION

I – INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHETEUR PUBLIC :

1° Catégorie : Etablissement public à caractère administratif (EPA) de la Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur :

TE FARE TAUHITI NUI – MAISON DE LA CULTURE
BP 1709 – 98713 Papeete – Tahiti

II - OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

1° Objet : Prestations de consultant-formateur en sonorisation

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : services

3° Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : Papeete

4° Durée totale du marché : la durée du marché est de 24 mois à compter de la date de notification du marché ou de l'accord-cadre

III – FORME DU MARCHE :

Marché simple

IV –ALLOTISSEMENT : Sans objet

V – PROCEDURE :

1° Type de procédure : procédure adaptée

2° Publication antérieure relative à la présente procédure : le 6 novembre 2018 (JOPF)

VI – CRITERES D'ATTRIBUTION : les critères d'attribution et les conditions de mise en œuvre sont définis dans le règlement de consultation ou la lettre d'invitation au dialogue.

VII – INFORMATIONS RELATIVES A UNE NON ATTRIBUTION :

Sans objet

VIII – ATTRIBUTION DU MARCHE :

1° Information sur les offres :

Nombre total de plis reçus : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1

Aucun marché (lot) n'a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques.

Monnaie : Franc pacifique (F CFP)

2° Détail :

Lot n° 1 : Prestations de consultant-formateur en sonorisation

Contrat notifié le 19 décembre 2018

Nombre d'offres reçues : 1

Nom et adresse du titulaire : Art Média Scène Production – Punaauia - Tahiti

Valeur totale (hors TVA) 7 964 592 F CFP

IX – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1° Renseignements administratifs : département administratif et financiers de TFTN – daf@maisondelaculture.pf

2° Délai d'introduction des recours :

- Référé contractuel : jusqu'au trente et unième jour suivant la publication du présent avis d'attribution ;
- Recours en contestation de validité du contrat : dans un délai de deux mois suivant la publication du présent avis d'attribution.

3° Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa – BP 4522 98713, Papeete, tél : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

X – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 10 janvier 2019.

La directrice


Hinatea AHNNE



Tél. 544.544
Fax. 428.569
B.P. 1709 PAPEETE